



HAL
open science

À propos de l'aristocratie ouvrière. Élités professionnelles et militantes au XIXe siècle dans le département du Cher

Michel Pigenet

► **To cite this version:**

Michel Pigenet. À propos de l'aristocratie ouvrière. Élités professionnelles et militantes au XIXe siècle dans le département du Cher. *Romantisme: la revue du dix-neuvième siècle*, 1990, 20, pp.91 - 102. 10.3406/roman.1990.5702 . hal-03912215

HAL Id: hal-03912215

<https://hal.science/hal-03912215>

Submitted on 23 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À propos de l'aristocratie ouvrière. Élités professionnelles et militantes au XIXe siècle dans le département du Cher
Michel Pigenet

Citer ce document / Cite this document :

Pigenet Michel. À propos de l'aristocratie ouvrière. Élités professionnelles et militantes au XIXe siècle dans le département du Cher. In: Romantisme, 1990, n°70. La noblesse. pp. 91-102;

doi : <https://doi.org/10.3406/roman.1990.5702>

https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1990_num_20_70_5702

Fichier pdf généré le 02/04/2018

Michel PIGENET

**A propos de l'aristocratie ouvrière.
Elites professionnelles et militantes au XIXe siècle
dans le département du Cher**

A partir d'observations succinctes formulées par F. Engels ¹, Lénine fit de l'aristocratie ouvrière, en liaison avec sa théorie de l'impérialisme, une notion apte à rendre compte des racines sociales et économiques du réformisme ².

Si les historiens français, au contraire de leurs collègues britanniques, n'ont guère tenté d'approfondir cette thèse, « l'aristocratie ouvrière » se retrouve, au titre d'expression pittoresque, sous les plumes les plus diverses, munie, pour tout bagage critique, de modestes guillemets.

L'apport d'un certain nombre de monographies, notamment d'origine anglo-saxonne ³, et l'affirmation d'une anthropologie historique du travail, invitent à un réexamen du dossier. La démarche classique, attachée à relever les signes « d'embourgeoisement », soulignait l'influence de modèles « extérieurs » sur les mentalités et les comportements ouvriers. Sans renoncer aux résultats ainsi obtenus, il s'agit désormais de réévaluer la part de l'acte productif, des pratiques professionnelles autour desquels se construit l'identité ouvrière tandis que, simultanément, l'inégalité des compétences s'impose à tous comme une évidence.

Par delà la problématique léniniste d'hier, les constats tirés de l'étude sociologique des grèves et des « meneurs », il importe, dans une perspective quelque peu sorélienne, de cerner au plus près les liens de correspondance, voire de filiation qui, d'un point de vue éthique sinon idéologique, rapprochent l'« aristocratie » de métier de l'« avant-garde » militante.

Loin des sentiers battus de la capitale, des grandes villes ou concentrations prolétariennes, le département du Cher n'est pas, en raison même de ses particularités – variétés des activités et puissance acquise par le mouvement ouvrier à la fin du XIXe siècle ⁴ – le plus mauvais terrain d'analyse de ces questions.

I. CORPORATIONS ET CATEGORIES : AUX SOURCES DES HIERARCHIES OUVRIERES

La qualification : un critère décisif mais délicat

Facteur élémentaire de différenciation, l'appartenance corporative nourrit la tentation permanente du classement. Evidente, la notion de qualification ne se laisse pas aisément définir et s'apparente par bien des aspects aux « fausses idées claires » chères à R. Rémond. L'opposition qu'institue la tradition corporative entre « gens de bras » et « gens de métier » donne la clé d'une distinction fondée sur la dimension plus ou moins intellectuelle du travail accompli ⁵.

L'expression de « savoir-faire » traduit assez correctement, quoique de manière imprécise, la combinaison de connaissances, d'expérience et d'habileté sur laquelle reposent les compétences ouvrières. Le savoir empirique dont il est ici question s'organise à travers les sensations perçues et s'objective en mouvements. Lacunaire et extérieur, le vocabulaire des meilleurs analystes du siècle passé n'est jamais parvenu à restituer pleinement les uns et les autres.

Il faut encore compter avec la force et la résistance physiques qu'exigent nombre d'opérations. Songeons au poids des « loupes » et des barres que les forgerons ou les lamineurs transportent, à l'énergie que dépensent les puddleurs, pour ne rien dire de la chaleur que tous, au même titre que les verriers, les chauxfourniers, les garçons de four des fabriques de porcelaine, et tant d'autres, doivent supporter à longueur de journée, parfois jusqu'à cinquante heures d'affilée.

La très imparfaite correspondance entre les divers niveaux des systèmes hiérarchiques qui régissent les corporations, les professions et les catégories souligne la relativité des critères présidant à la distinction de l'élite. Si globalement, à Vierzon, le machinisme agricole des années 1890 passe pour être, avec 75% d'ouvriers qualifiés, la branche la plus prestigieuse de la cité, on ne continue pas moins de penser au sein des ateliers que les tourneurs et les monteurs se situent « un cran au-dessus » des chaudronniers. Le phénomène vaut dans les secteurs où l'emploi qualifié paraît a priori moins répandu. Parmi les chauxfourniers, les ouvriers « d'en haut » – les chargeurs –, actifs autour des gueulards, insistent sur ce qui les différencie des travailleurs « d'en bas » chargés de réceptionner la chaux et de la bluter.

La géographie intervient qui montre une division du travail peu favorable aux valeurs ajoutées rurales. Au début du siècle, les maisons de Paris réservent les pièces de lingerie les plus délicates aux ouvrières en confection de Vierzon tandis que les commandes ordinaires vont à leurs homologues des bourgs et des villages.

D'une manière générale, si la mise en évidence de hiérarchies ouvrières renvoie à des données rebelles à une mesure trop rigoureuse, le prestige associé à l'exercice de tel ou tel métier est pour une large part affaire de conventions sociales. En témoigne la situation faite aux femmes, dont les qualités professionnelles sont par ailleurs mal dégagées d'aptitudes « naturelles » inhérentes à leur sexe.

Reconnaissance et gratification sociales de l'élite

– *Le regard des autres.* Placés, par suite des conditions techniques et sociales de production en vigueur dans nombre de chantiers et d'ateliers, sous l'autorité directe de l'élite ouvrière dont ils vérifient quotidiennement la supériorité professionnelle sans pouvoir en deviner les limites, les manœuvres, que l'on sait moins indulgents à l'égard des contremaîtres et des agents des bureaux, ne contestent pas une hiérarchie fondée sur la compétence.

Qu'il s'agisse de la qualité des fabrications, des quantités de matières premières consommées, des réparations ou du bricolage appliqués aux outils et aux machines, les employeurs, à l'autre pôle de l'entreprise, savent d'expérience que tous les ouvriers ne se valent pas. Aussi se disputent-ils les meilleurs compagnons cependant que se perpétue le souvenir de travailleurs « hors de pair ». Lorsqu'un problème technique survient, il n'est pas rare de voir les ingénieurs

prendre l'avis des ouvriers les plus qualifiés de l'atelier et accepter de discuter avec eux d'égal à égal.

De tels échanges entretiennent l'estime réciproque que se portent « les gens de la partie ». Cette compréhension sur fond de gestes concrets et de langage circonstanciel commun, traduit la convergence de conceptions et de cultures au centre desquelles le travail figure comme la source et la mesure de toute chose. Rencontre ambiguë autour d'une valeur d'allure universelle dont la bourgeoisie et le prolétariat organisé se veulent, simultanément, l'incarnation collective exemplaire, sinon exclusive, et qu'une variété de paternalisme, habile à flatter la double conscience catégorielle et corporative de l'élite, a su utiliser au mieux de ses objectifs.

S'il s'inscrit parmi les multiples manifestations d'une reconnaissance sociale non désintéressée, ce type de discours gratifiant participe des divers « privilèges », symboliques ou non, dévolus à l'« aristocratie ouvrière ».

– *L'élite et ses privilèges.* Les grilles de salaires confirment, dans l'ensemble, les hiérarchies professionnelles. Le constat ne souffre guère d'exception lorsque l'on considère des établissements particuliers. Ainsi les gains journaliers moyens des tourneurs et des mouleurs de la fabrique de porcelaine de Foëcy avoisinent-ils 6F en 1829 quand ceux des « autres ouvriers » plafonnent à 2F⁶. Au début des années 1840, un puddleur des forges de Vierzon peut espérer atteindre 4,2 à 5F par jour contre 2 à 2,1F pour son aide, tandis qu'un chef lamineur perçoit jusqu'à 6,5F, soit 2,7 à 3,7 fois plus que le « ragocheur » et le « releveur » qui l'assistent.

Prise en compte, la qualification ne débouche pas, on le constate, sur le versement de véritables « sursalaires ». A l'échelon départemental, la double segmentation corporative et géographique complique la rigueur des grilles d'entreprise. Peu avant la guerre, 0,25F séparent les 4,75F obtenus par un ajusteur de Rosières du gain journalier moyen réalisé, à quelques kilomètres de là, par un manœuvre de la métallurgie saint-florentaise. Ajoutons qu'à la même époque, aux deux pôles salariaux du travail qualifié, les revenus de la couturière de Sancoins et du « commissionné » des Établissements Militaires de Bourges – E. M. – se situent dans un rapport de 1 à 8,88.

Inégaux quoique toujours appréciables, ces avantages sonnants et trébuchants ne résument pas la condition faite à l'élite. Une partie du patronat industriel s'est efforcée, en effet, de pallier les difficultés de recrutement et de stabilisation des travailleurs qualifiés en permettant à ceux-ci d'accéder, gratuitement ou au moindre coût, à divers biens et services. Les exemples d'une telle politique ne manquent pas, depuis les logements offerts aux ouvriers « internes » de la métallurgie traditionnelle, les caisses de secours jusqu'à la rédaction de statuts en bonne et due forme destinés à graduer les « droits » reconnus au personnel du « Paris-Orléans » ou des E. M. de Bourges.

Notons encore qu'en cas de marasme, à Torteron⁷ comme dans la porcelaine, les renvois frappent d'abord les manœuvres, les jeunes et les étrangers venus en renfort le temps d'une commande urgente, cependant que l'on protège le noyau dur, ici des tourneurs et des peintres, là des fondeurs et des mouleurs. Un seuil sera franchi avec l'instauration, au profit des « immatriculés » des E. M., de la garantie de l'emploi.

L'état du marché du travail mais aussi le système technique, l'agencement des ateliers et, disons-le, l'incompétence de nombreux maîtres de la première moitié du XIXe siècle, plus attirés par la gestion et la finance que par la production, assureront longtemps à l'élite ce « privilège » enviable entre tous : l'autonomie professionnelle. Soucieux de leur indépendance et de leurs intérêts, prompts à se déplacer d'une localité à l'autre au gré des règlements et des tarifs en vigueur, les compagnons veillent à ce qu'on leur reconnaisse, au cœur des ateliers, d'ineestimables lieux et moments liberté.

Attachés à une « place » ou à une machine, beaucoup s'approprient de manière symbolique l'espace de travail et les objets qui le constituent. Les marques varient selon les tempéraments et les périodes. Sous la Seconde République, les porcelainiers vierzonnais décorent ainsi leurs tours à l'aide d'affiches et de portraits de célébrités « démo-socs ».

Quant au temps... On n'insistera pas sur l'absentéisme chronique des porcelainiers, fidèles dévots du saint Lundi. En 1912, les décorateurs de Vierzon réaffirment avec succès leur volonté d'échapper aux contraintes horaires imposées aux manœuvres. Soumis à une surveillance plus stricte, les métallurgistes ont néanmoins l'habitude de boire pendant les heures de travail les bouteilles de vin qu'à leur demande les apprentis sont allés acheter en ville.

Le prestige et les droits conférés par la qualification s'étendent sur des territoires aux dimensions variées. Tel lamineur de Vierzon, respecté dans son atelier et promu « meneur » d'une grève ponctuelle, perd toute autorité dès que, abandonnant son fief, il pénètre à l'intérieur de la forge française⁸. Inversement, les hiérarchies nées à l'usine ou sur les chantiers ne s'effacent pas sitôt qu'on les a quittés.

La sociabilité que laissent entrevoir, notamment, la fréquentation des cabarets, le choix des conjoints et des témoins de mariage, trahit la force des relations corporatives et catégorielles. A l'évidence, ces comportements dénotent une conscience de groupe dont il importe de mieux cerner le contenu, les contours et la portée.

L'élite consciente d'elle-même ; code d'honneur et lignage

Le modèle de la société d'Ancien Régime, où les privilèges garantissaient le rang et l'honorabilité des individus et des groupes, conserve un indéniable attrait auprès des travailleurs, tandis que l'organisation de la production, en dépit des transformations techniques et économiques survenues depuis la Révolution, a souvent gardé un aspect artisanal. Nombre de traditions ancestrales demeurent vivantes dans les usines, offrant tout à la fois une grille de lecture de la réalité et une large gamme de pratiques éprouvées susceptibles de consolider l'emprise de l'élite sur le reste de la main d'œuvre et son pouvoir de négociation avec les employeurs.

Le vocabulaire en usage chez les compagnons en dit long quant à leur souci de distinction. Les céramistes vierzonnais de 1870 et les tourneurs saint-florentais de 1901 n'hésitent pas à classer leur profession parmi les « métiers d'art ». Ailleurs, on recourt volontiers au terme d'« état ». La correspondance privée, les comptes-rendus de fêtes patronales ou de réunions, les règlements des sociétés de secours abondent en stéréotypes soulignant les qualités des individus et des corporations. L'adjectif « bon » revient en maintes circonstances, tantôt pour qualifier

les personnes, le travail que l'on exécute ou l'accord que l'on souhaite conclure, tantôt afin d'évoquer l'« ambiance », l'« entente », les « manières ».

Désir de « respectabilité » typique de l'aristocratie ouvrière ? Peut-être, encore que le paragraphe des statuts du syndicat des porcelainiers de Foëcy consacré à la tenue des réunions choisisse, en 1907, l'expression de « civilité ». Beaucoup d'ouvriers, invités à régler leur comportement quotidien sur de tels préceptes, raisonnent en termes d'« amour propre » et de « dignité ». Ces vocables que complète et renforce la fréquence des notions d'« honneur », de « justice », de « droiture », d'« honnêteté », de « loyauté », de « solidarité » et « d'indépendance » esquissent un code de conduite voisin de l'« ethos d'élite » décrit par N. Elias⁹.

Les coutumes corporatives traduisent en lois strictes et simples des principes grâce auxquels l'« aristocratie ouvrière » tient son rang. Ne point y sacrifier mène à la déchéance professionnelle et sociale.

Hors des périodes de chômage, un compagnon bien né refusera d'effectuer un travail étranger à sa qualification. Le mettre « à la manœuvre » est une humiliation insupportable. En revanche, les spécialistes, amateurs de « belle ouvrage », méprisent les ouvriers qui « sabotent » ou « gâchent » le métier. L'autonomie professionnelle trouve là l'une de ses justifications.

L'autorité patronale est d'autant mieux admise qu'elle s'exerce à l'amont et à l'aval de l'acte productif. En tout état de cause, si l'on manifeste une scrupuleuse politesse envers qui vous a embauché et si l'on se dit prêt à « respecter le chef », on ne tolère pas les contremaîtres insolents ou injustes.

L'histoire et le mythe apportent un supplément de légitimité à la « conscience fière » des ouvriers qualifiés. Les verriers font ainsi grand cas du droit honorifique de porter l'épée que détenaient jadis leurs ancêtres à l'instar des gentilshommes¹⁰. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de l'intérêt que la corporation montre vis-à-vis des questions de lignage ? Un bon verrier, affirme-t-on, doit « être du sang ». Les statistiques tirées des registres de l'état-civil témoignent de ce qu'en matière de recrutement, les métallurgistes et les porcelainiers donnent également la préférence aux filières familiales.

Nécessaire à l'exécution des tâches, la présence d'« aides » et d'apprentis mobilise la vigilance des ouvriers. En 1833, les porcelainiers de Vierzon réclament la limitation des prérogatives du « directeur des élèves », tandis que près d'un demi-siècle plus tard les verriers s'inquiètent de l'aménagement d'un internat prévu pour l'accueil de cinquante enfants de l'Assistance Publique. En fait, le contrôle du recrutement et de la formation des jeunes est un problème essentiel dont le propos nostalgique d'un verrier éclaire l'un des aspects. « Autrefois, se plaint-il, nous dressions tous nos enfants au métier, c'était un patrimoine. »¹¹ Le plus précieux, sans doute, qu'un travailleur puisse alors constituer et transmettre. De préférence à ses enfants.

Résolus à ne pas dilapider leur capital, les spécialistes gardent jalousement les secrets de fabrication. Sous le Second Empire, les fondeurs de Torteron dissimulent « les petits bois dont les mesures ignorées de tous » servent de repères lors de la réparation des creusets¹². Certains porcelainiers travaillent, quant à eux, derrière des planches afin de se protéger des regards indiscrets. L'usage de jargons de métier maintient par ailleurs les profanes à distance à moins qu'il n'accompagne de surprenants gestes incantatoires, à l'exemple de ce maître mou-

leur qui, en présence de visiteurs, « ne manquait jamais de prendre la fonte chaude entre ses doigts, en faisant le simulacre de la porter à sa bouche pour la goûter »¹³.

Les progrès de la connaissance contribuent à dévoiler bien d'autres « simulacres ». Les ingénieurs s'acharnent, sur le mode de la dérision ou de la dénonciation, contre ces pratiques « folkloriques », trop heureux de légitimer le savoir aux dépens d'un savoir-faire désacralisée et relativisé.

La confiance en soi et les certitudes de l'élite rencontrent là leurs limites. Sur la défensive, les compagnons jugent le présent à l'aune du passé et parlent volontiers de décadence ou de déclin. Ce dernier thème traverse en fait toute notre période au point d'apparaître comme l'un des ciments idéologiques d'un groupe conscient de la fragilité de ses acquis.

L'innovation n'est pas seule en cause. Mieux traitée que le gros de la main d'œuvre, l'élite n'échappe pas à la précarité inhérente à la condition salariale. Aucun de ses membres n'est à l'abri du chômage, ce redoutable niveleur. Jamais absolue, l'autonomie professionnelle ne vaut que pour autant qu'elle ne contre-carre par les choix conjoncturels ou stratégiques des entrepreneurs. La considération dont témoignent ceux-ci cesse dès que l'autorité patronale semble en jeu.

II. L'ELITE ORGANISEE : ENTRE EGOISME CATEGORIEL ET SOLIDARITE OUVRIERE

Aux origines de l'action et de l'organisation collectives

« Couche à deux fronts »¹⁴ désireuse de se distinguer du reste du monde du travail auquel tant de traits et de valeurs la rattachent, l'élite ouvrière fut l'âme des premières formes d'action et d'organisation collectives. Les annales berruyères confirment la persistance jusqu'au milieu du XIXe siècle des traditions du compagnonnage.

Dès la Monarchie de Juillet, c'est toutefois un autre type de solidarité que les céramistes ébauchent à Vierzon, en relation avec la « Société philanthropique des porcelainiers de France » sise dans la capitale, au 34 de la rue Popincourt. Pour peu de temps. L'élan est cependant donné. De manière informelle, les ouvriers restent en contact avec leurs camarades de Paris et de Limoges ainsi qu'en témoignent diverses correspondances et collectes antérieures à la fondation, au printemps 1870, de la « Société civile de crédit mutuel, de solidarité et de syndicat de la céramique de Vierzon ».

Les métallurgistes de Torteron se gardent d'aller aussi loin face à un employeur autoritaire et en situation de monopole sur le marché du travail. Ce qui ne signifie pas qu'il ne se passe rien dans l'usine où des grèves surviennent de temps à autre, circonscrites à des catégories et dans des ateliers aux contours bien définis. Certaines allusions de la direction donnent à comprendre que les revendications collectives formulées par voie de pétitions ou lors de conflits ouverts mais ponctuels, se règlent d'ordinaire à l'amiable, « entre soi ».

Signes distinctifs de l'élite, le corporatisme et l'esprit de catégorie marquent d'une empreinte indélébile les statuts de 1870 du syndicat de la céramique officiellement ouvert aux journaliers et dont le préambule prône les vertus de l'union.

Ainsi consacre-t-on de longs développements aux règles d'embauche et de formation, à la limitation de la présence des femmes et des jeunes dans les ateliers. En pratique, les tourneurs et les mouleurs élaborent leurs revendications sans trop se préoccuper des problèmes spécifiques des manœuvres. Au risque de compromettre les chances d'un mouvement d'ensemble.

Défense des privilèges et action de masse

– *L'ébranlement des années 1880 et la nécessité d'agir avec les autres.* Au début des années 1880, les syndicats, inexistantes dans les usines métallurgiques et les verreries, éprouvent les plus grandes difficultés, malgré le potentiel de combativité et les antécédents de la corporation, à conserver des adhérents parmi les porcelainiers. Habités à intervenir à l'échelon des agglomérations, attentifs au contenu des contrats passés entre les municipalités et les entrepreneurs, les travailleurs des métiers urbains, notamment ceux du bâtiment, paraissent prendre le relais.

Tout change bientôt sous les effets conjugués de la « Grande dépression » et de l'activité des vaillantistes. Mal préparés à la rude concurrence que stimule la contraction de la demande, le patronat berrichon se rabat sur les recettes classiques des temps de crise : réduction des horaires et des effectifs, révision à la baisse des tarifs, etc. D'après controverses rebondissent à propos de l'origine des défauts de fabrication, à l'exemple de la « fente » dans la céramique. Pour l'élite, la menace sur le niveau des salaires se double d'une offensive sans précédent contre l'autonomie ouvrière. Partout l'heure est au renforcement de la discipline et à l'intensification du travail.

Chez les métallurgistes vierzonnais, cette reprise en main se confond avec les mutations consécutives au rachat de la principale usine de machinisme agricole par une société anonyme extérieure à la région. Les forgerons, ajusteurs, tourneurs et autres menuisiers perdent leurs marques, tandis que les tolérances d'antan disparaissent et que les sanctions pleuvent sur les récalcitrants. Un chef de fabrication circule armé, dit-on, d'un revolver... Alors que le chômage sévit, la grève éclate en août 1886 après que la direction ait repoussé le projet syndical de remplacer les licenciements par une diminution générale des horaires. Derrière le choix de la solidarité, les dirigeants de la société ont entrevu un empiétement inacceptable sur leurs prérogatives.

Devenu exemplaire, le conflit ne tarde pas à mobiliser la totalité de l'opinion ouvrière, cependant que les militants socialistes, conseillers et acteurs respectés, popularisent une lecture du mouvement qui, au nom de la lutte des classes, estompe les clivages corporatifs et catégoriels.

Les porcelainiers entrent à leur tour en lutte. Fait nouveau, les manœuvres les rejoignent. Dans l'action comme au syndicat. Sans doute la prolongation de la grève ravive-t-elle quelques rancœurs et méfiances, mais les professionnels veillent à ne pas se couper de leurs alliés. Faute de victoire immédiate, le repli s'effectuera dans l'ordre avec des forces intactes.

La survie des organisations nées de la poussée revendicative et qui, désormais, concourent sous une forme élargie à la défense de l'autonomie ouvrière, devient elle-même un enjeu. La proportion des conflits liés à des questions disciplinaires dépasse 30% durant la décennie.

L'ampleur et la vigueur de la riposte accélère la prise de conscience du patronat régional quant aux retards accumulés et précipite la modernisation des équipements. Le phénomène affecte particulièrement l'industrie de la céramique. En 1887, la direction de la plus importante fabrique de Mehun profite de la désertion des ateliers, lors d'une grève, pour procéder à l'installation de machines à calibrer. Le mouvement ne tarde pas à se généraliser. Précisons que la mécanisation du façonnage et du moulage ne discrédite pas le savoir-faire des professionnels mais simplifie le travail de finition et supprime le poste de l'aide chargé auparavant d'actionner le tour.

Les ouvriers ne refusent pas, a priori, la transformation de l'outillage. Ils acceptent même le réajustement de tarifs résultant des gains de productivité et de la disparition de l'aide qu'ils rémunéraient si leurs revenus journaliers restent stables. Ce qui n'est pas toujours le cas, loin de là. Peu à peu, cependant, les besoins en main d'œuvre qualifiée diminuent et l'on déplore que « les premiers journaliers venus, voire même les enfants » puissent remplacer les spécialistes. Fief de l'élite, le décor n'est pas épargné. A la fin des années 1890, les peintres maudissent les progrès de la décalcomanie, brèche par laquelle les femmes se sont engouffrées.

– *Les résultats contradictoires de l'action syndicale.* L'action syndicale ne protège pas seulement les élites ouvrières qui en furent les initiatrices d'un isolement dommageable sur le plan revendicatif, elle leur permet d'exercer un nouveau type d'hégémonie sur la classe, voire d'accéder, au plan municipal, à des positions de pouvoir.

La masse des travailleurs y trouve son compte et parfois un peu plus. Héritiers de coutumes villageoises et forestières, les syndicats de bûcherons instaurent ainsi sur les coupes des règles voisines de celles revendiquées ou défendues par les ouvriers qualifiés des villes en matière d'autonomie et d'organisation du travail sous la responsabilité exclusive du groupement corporatif¹⁵.

Aux E. M. de Bourges, le syndicat s'engage, quant à lui, sur la voie pleine d'avenir d'une conception « statutaire » des classifications, à la fois abstraite et davantage soumise à des critères tels que l'ancienneté, moins dépendants du travail et des aptitudes individuelles.

Bien des pratiques et principes d'organisation trahissent cependant la force des clivages catégoriels et des hiérarchies ouvrières. A Vierzon, des métallurgistes rechignent, dit-on, à verser leur cotisation lorsque le collecteur du syndicat est un simple manœuvre.

Pour cette raison, mais aussi en vue d'affiner les revendications et la tactique, on procède quelquefois à des séparations. En 1885, à Vierzon encore, les tailleurs sur verre et les « verriers » disposent de deux syndicats distincts, tandis que les « porcelainiers », les peintres et les manœuvres de la céramique ont chacun le leur. L'émiettement ira croissant jusqu'en 1909 et se retrouve à Bourges dans le secteur du bâtiment comme aux E.M. où certaines scissions ne sont pas exemptes d'arrière-pensées politiques. A terme, ce cloisonnement syndical, fût-il né d'un souci d'efficacité et sans même évoquer de possibles polémiques et contentieux initiaux, ajoute ses effets aux divisions et incompréhensions qu'entretiennent de manière permanente l'organisation et le déroulement du travail.

III. LES MILITANTS OUVRIERS : EMERGENCE D'UNE NOUVELLE ELITE

Classe et avant-garde ; l'élitisme théorisé

Sur l'ancien socle des valeurs et des hiérarchies ouvrières se superposent de nouvelles références issues des exigences de l'action et des théories socio-politiques. Au sein des fédérations de métiers ou d'industries, des Bourses du Travail et de l'union départementale du Cher, les syndiqués, au nombre de 14206 en 1909, élargissent leurs horizons. Les statuts des années 1900 se délestent des formules inspirées par l'esprit de catégorie et s'appuient désormais sur une définition unitaire de la classe en lutte pour son émancipation.

L'armature idéologique que le Comité révolutionnaire central – CRC –, puis le Parti socialiste révolutionnaire – PSR – de Vaillant ont fournie aux organisations corporatives des deux dernières décennies du XIXe siècle, jusques et y compris dans l'affirmation d'une nécessaire autonomie syndicale, maintient ouvertes les portes de communication entre le socialisme d'obédience vaillantiste et la version régionale de l'idéologie syndicale. L'un et l'autre répondent aux aspirations « de l'aristocratie ouvrière et de la fraction la plus fruste, à peine sortie du monde rural, du prolétariat de l'époque »¹⁶.

Compatible avec la démarche propagandiste et les ambitions pédagogiques de la social-démocratie marxiste, la notion d'« avant-garde de l'armée ouvrière », inscrite dans la « déclaration » de 1892 du CRC, introduit, par-delà une tonalité militaire héritée du blanquisme, un indéniable ferment élitiste comparable à ceux qui secrètent au sein de la classe la confrontation des savoir-faire et dont la « Chevalerie du Travail » constituée un an plus tard offre, sous une dénomination désuète mais significative, un autre exemple¹⁷.

Cette similitude n'implique pas une parfaite correspondance entre la fine fleur des métiers reconnue pour sa valeur professionnelle et l'« avant-garde » distinguée par son adhésion à une organisation et à une idéologie. On sait toutefois quel rôle la première a joué dans les débuts du mouvement ouvrier. On conviendra, encore, de ce que l'ouverture d'esprit favorisée par la mobilité et l'instruction, le prestige et l'autorité acquis dans l'atelier, traits fréquents chez les travailleurs qualifiés, figurent aussi parmi ceux attendus d'un bon militant.

Pratique et conscience élitistes des militants

Les « dons » prêtés aux militants sont en réalité assez divers pour paraître contradictoires si l'on perd de vue la variété des circonstances dans lesquelles ils opèrent. Ici on souligne l'énergie, là la douceur, ailleurs l'intelligence, le savoir ou l'éloquence. Quelle que soit la qualité dominante, l'ascendant du militant dépend ensuite du respect qu'inspire son comportement quotidien.

En ce domaine, indépendamment des prédispositions initiales de leurs membres, les organisations secrètent des normes de conduite individuelles et collectives en conformité avec les objectifs ultimes qu'elles se sont fixés, et destinées à les préserver des dangers mortels de la désagrégation. La jalousie, la lâcheté et, pire encore, la trahison figurent parmi les interdits que les statuts, les articles et les discours flétrissent inlassablement. Lorsque le président du syndicat des bûcherons de Saint Baudel exhorte ses camarades « à suivre toujours la bonne voie,

(à) ne pas trop se montrer, (à) suivre le mouvement dans le silence et de chercher à se faire critiquer le moins possible », le devoir d'austérité se double d'un appel à l'humilité et à la soumission envers la collectivité. Exprimé selon des modalités différentes, accepté avec plus ou moins d'enthousiasme, le contrôle du groupe sur chacun est perçu comme une nécessité dans le combat que mènent les dominés pour la reconnaissance du droit au mieux-être, à la dignité et à l'épanouissement des personnalités singulières.

Dès les années 1890, les mandats municipaux conquis par les socialistes suscitent l'apparition de notables de type nouveau tentés de retourner au profit de la cause les vieilles pratiques du clientélisme, voire du népotisme.

Les responsables des principaux syndicats et Bourses du Travail ne bénéficient pas d'une semblable latitude. Au plus haut niveau, Pierre Hervier, le secrétaire général de la Bourse de Bourges puis de l'Union départementale du Cher, et Jules Bornet, jeune secrétaire de la fédération des bûcherons, doivent régulièrement rendre des comptes à leurs mandants dont la réserve vis-à-vis des « permanents » témoigne, toute question financière mise de côté, de la crainte latente mais toujours réactivée, de concourir à la promotion d'hommes que leurs nouvelles fonctions détacheront inexorablement de la classe ouvrière.

De fait, entraînés dans des négociations complexes avec le patronat et les fonctionnaires, plongés dans les arcanes de la vie politique et sociale, tenus tant soit peu de gérer, d'écrire, de discourir etc., les responsables ouvriers évoluent bel et bien au fil des ans pour former, sous le vocable gratifiant et rassurant d'avant-garde, une élite paradoxale dont la prise de conscience chemine entre la gêne et l'arrogance. Citation de Lamennais à l'appui, Hervier ne doute plus que les hommes libres et dignes ne soient une phalange d'exception, cependant que Bornet observe que les « foules » ont « besoin de la servitude » et que les « meneurs » n'imposent leur autorité qu'à force de « despotisme »¹⁸. Opinion qu'au lendemain d'un revers politique, l'amertume et le désappointement aidant, un socialiste de Saint-Amand n'hésite pas à développer publiquement dans l'hebdomadaire du parti : « je voudrais être Empereur », écrit-il, pour « faire votre bien malgré vous et après, vous auriez beau crier que j'ai volé votre liberté [...] que diable, quand on ne sait pas s'en servir, tous les moyens sont bons pour rendre une société heureuse »¹⁹.

En phase avec le malaise ouvrier de l'avant-guerre, le désarroi des syndicalistes qu'aucun baume électoral ne vient consoler, provoque le repli hautain de beaucoup. La patience un rien paternaliste d'antan cède le pas à des récriminations moralisantes. A Bourges, La Guerche, Mehun ou Vierzon, à propos du bâtiment, des bûcherons, des chauffourniers, des porcelainiers ou des métallurgistes, il n'est plus question que d'ignorance, d'ivrognerie, de laisser-aller, de « j'm'en foutisme », de veulerie, d'avachissement, bref de « décadence ». Au mépris ouvert des uns, les autres répondent par un surcroît d'indifférence, agrémenté, ça et là, d'un début d'hostilité.

En dépit de remaniements et d'atténuations apportés par la production de masse, l'inégalité des qualifications continuera longtemps encore à structurer une hiérarchie catégorielle et à entretenir un système plus ou moins cohérent de valeurs et de comportements élitistes. Reste que le critère de la compétence professionnelle ne suffit plus désormais à définir l'« aristocratie ouvrière ». Alors que les « privilèges » et les comportements traditionnels s'estompent et rendent plus

problématique que jamais la pertinence d'une expression appliquée à une couche fière mais néanmoins dominée et limitée dans ses ambitions sociales, tout se passe comme si une nouvelle élite, convaincue d'être le dépositaire exclusif des intérêts bien compris de la classe et de pouvoir parler en son nom, revendiquait désormais le pouvoir, prétention non exempte, convenons-en, de relents d'aristocratie.

De ce point de vue, la réévaluation du concept d'avant-garde politique placé au cœur du léninisme et à laquelle la percée à venir du communisme donnera quelque portée, peut apparaître comme un transfert acceptable tant par les « professionnels » qui en seront souvent les propagateurs actifs que par les O.S. en passe de devenir la catégorie la plus représentative d'une classe promise, par la médiation du parti, au rôle dirigeant dans la société future.

(Université de Grenoble)

NOTES

1. Engels (F.), préface à la 2ème édition allemande de *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, dans *Œuvres choisies*, Moscou., Edit. du Progrès., s. d., p. 454.

2. Lénine (V. I.), *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, dans *Œuvres choisies*, Moscou., Edit. du Progrès., 1968., p. 665 et 740.

3. Voir entre autres, Hanagan (M. P.), *The Logic of solidarity. Artisans and Industrial Workers in three french towns (1871-1914)*, Univ. of Illinois Press, 1980 ; Harrison (R.) and Zeitlin (J.) (Edit.), *Divisions of labour. Skilled workers and technological change in 19th cent. England*, Univ. of Illinois Press, 1985 ; Hobsbawm (E. J.), *Worlds of labour*, London, Weidenfeld and Nicholson, 1984 ; Matsumura (T.), *The Aristocracy revisited, the victorian flint-glass makers (1850-1880)*, Manchester, 1983 ; Moss (B.), *The Origins of the french labour movement, the socialism of skilled workers (1830-1914)*, Berkeley and Los Angeles, 1976 ; Scott (J.), *Les Verriers de Carmaux. Histoire de la naissance d'un syndicalisme*, Flammarion, 1982.

4. L'essentiel du présent article s'appuie sur quelques-uns des résultats développés dans notre thèse d'Etat : *Les Ouvriers du Cher (fin XVIIIe siècle - 1914). Travail, espace et conscience sociale*, Univ. de Paris I, 1987.

5. Sewell (J. W.), *Gens de métiers et révolution. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Aubier, 1983.

6. Butet (A.), *Statistiques du département du Cher*, Bourges, 1829, p. 108 et suivantes.

7. Jusqu'à la fin du Second Empire, l'établissement de Torteron, spécialisé dans la production de fonte moulée, sera, avec des effectifs oscillant autour de 1000 salariés dans les années 1860, la plus grande usine métallurgique du département.

8. Malgré l'introduction, sous la Monarchie de Juillet, des méthodes anglaises d'affinage de la fonte, l'usine de Vierzon avait conservé un atelier où l'on produisait le fer selon les techniques « françaises » traditionnelles.

9. Elias (N.), *La Société de cour*, Flammarion, 1895, p. 96-97.

10. Ce privilège n'existe certes plus au XIXe siècle, mais le règlement de la verrerie d'Apremont, daté de 1769, prévoit des sanctions pour le cas où un ouvrier tirerait son épée contre un de ses camarades : cité par Roubet (L.), *La Verrerie d'Apremont*, Nevers, 1868.

11. *La Voix des verriers*, n°194 du 5/3/1913.

12. Jolant (E.), *Les Usines de Torteron. Histoire de la métallurgie en Berry*, Bourges, 1926, p. 31.

13. *Ibid.*

14. Elias (N.), *ouvr. cit.*, p. 85.

15. Pigenet (M.), *Les Bûcherons du Cher (fin XIXe siècle - 1914) : des luttes à l'organisation, activité saisonnière et conscience sociale*. Thèse de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1983, p. 605-612.

16. Julliard (J.), *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Seuil, 1971, p. 259.
17. Sur cette « franc-maçonnerie » socialiste on se reportera à Dommanget (M.), *La Chevalerie du Travail française (1893-1911)*, Lausanne, Edit. Rencontre, 1967.
18. Cahier personnel de J. Bornet (archives détenues par Mme Lecreux, sa nièce).
19. *Le Socialiste du Centre*, n°2 (29/11/1893).